

**FÉDÉRATION SPORTIVE SOCIALISTE**

**Cercle LA LÉGION DES ENFANTS DU PEUPLE  
D'ENSIVAL**



**XXV<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE**

**Dimanche 30 Juin 1929**

**GRANDES FÊTES DE GYMNASTIQUE**

**et Concours Provinciaux**

sous les auspices de l'ADMINISTRATION COMMUNALE  
■ et de la FÉDÉRATION SPORTIVE SOCIALISTE ■



**PROGRAMME  
ET RÈGLEMENT DES CONCOURS**



A 30-10710

RAVAIL, Verviers  
Gymnase

FÉDÉRATION SPORTIVE SOCIALISTE

Cercle LA LÉGION DES ENFANTS DU PEUPLE  
D'ENSIVAL



**XXV<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE**

Dimanche 30 Juin 1929

**GRANDES FÊTES DE GYMNASTIQUE**

**et Concours Provinciaux**

sous les auspices de l'ADMINISTRATION COMMUNALE  
■ et de la FÉDÉRATION SPORTIVE SOCIALISTE ■



**PROGRAMME  
ET RÈGLEMENT DES CONCOURS**



Imp. Coop. LE TRAVAIL, Verviers  
16, rue du Gymnase

1929-01



CAMARADES.

La Légion des Enfants du Peuple d'Ensival fêtera le  
30 Juin prochain, son

## **XXV<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE**

A cette occasion, de grandes

### **Fêtes Gymnastiques et Concours Provinciaux**

seront organisés sous les auspices de l'Administration Communale  
et de la Fédération Sportive Socialiste.

Nous nous faisons un devoir de vous inviter cordialement  
à ces festivités et espérons recevoir au plus tôt votre adhésion.

Vous trouverez ci-après le programme complet de ces  
concours ainsi que le bulletin d'adhésion que nous vous prions  
de retourner pour le 31 Mai, au plus tard, au camarade  
Constant Collin, secrétaire technique, rue de l'Hospice, 2, Ensival.

Nous osons espérer que vous voudrez rehausser par votre  
présence, l'éclat de cette anniversaire et donner ainsi à votre  
consœur une marque de votre sympathie.

C'est dans cet espoir que nous vous prions, chers Camarades,  
de recevoir nos plus fraternelles salutations.

#### LE COMITE ORGANISATEUR :

Pour le Comité des Fêtes :

Le Secrétaire,	Le Trésorier,	Le Président,
H. HECKLEN.	C. LETURCQ.	I. GOUVY.

Les Membres :

Ch. CHAINEUX, A. CLAYS, B. DRESSE, J. DECHAMPS,  
A. PIRON, F. MOSSAY, L. LEPAGE, F. LELIGUE, M. COLLETTE.

La Direction :

N. COLLIN, J. BALANCIER, J. PIRON.

Le Président du Jury :

L. ORBAN.

Pour la Légion des Enfants du Peuple :

Le Secrétaire technique,	Le Trésorier,	Le Président,
C. COLLIN.	V. CREPPE.	J. COLLARD.

Pour la Fédération Sportive Socialiste :

J. BEVLIEGER, C. LAMBON, F. DEBEOND, L. ORBAN.



A80-10710

# PROGRAMME GÉNÉRAL

Dimanche 30 Juin

Ouverture des *Concours* à 8 heures, sur les différentes places de la commune.

Les *Concours* du matin seront arrêtés à midi précis.

A 11 1/2 h., place de la Gare, formation du

## == CORTÈGE ==

qui suivra l'itinéraire suivant :

Rues de l'Eglise, Maison Commune, Grand'Place, rues Maréchal, Davignon, Depouhon, Pepinster, Grand'Ville, Godin, Moreau, Abattoir, de Verviers, Grande, Grand'Place.

*Réception des Délégués par l'Administration Communale.*

### SALUT AUX DRAPEAUX

**MOUVEMENTS D'ENSEMBLE IMPOSÉS (Dames, Adultes et Pupilles)**

**PYRAMIDES IMPOSÉES DE BRUXELLES (Pupilles et Membres séparément)**

Eventuellement, continuation des *Concours*.

A 6 heures, Salle de M. Renard, rue de Pepinster.

### PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET REMISE DES RÉCOMPENSES

consistant en *objets d'art, diplômes et primes kilométriques en espèces.*

\* \* \*

## REMARQUES IMPORTANTES

Les questions d'ordre technique doivent être adressées au camarade C. Collin, rue de l'Hospice, 2, Ensival.

L'ordre du cortège sera établi d'après l'arrivée des bulletins d'adhésion.

La discipline la plus stricte est de rigueur, tant sur le terrain que pendant le cortège, ainsi que dans les endroits désignés pour se restaurer.

Les directeurs doivent exiger de la part de leurs gymnastes une attitude convenable pendant le cortège. Tous les chants doivent être proscrits.

Les groupes ont pour devoir de ne pas faire concourir plus de membres qu'elles n'ont réclamé de licences, sous peine d'exclusion du *Concours*. Un contrôle sérieux sera fait dans ce sens.

Tous les gymnastes doivent connaître les imposés.

Les directeurs et moniteurs sont tenus d'amener leurs sections devant le jury d'une façon rapide et correcte. Le jury ne tiendra

aucun compte des évolutions inutiles et prolongées qui ne font que perdre un temps précieux.

Le salut au jury est libre. L'oubli de ce geste ne peut nuire en aucune façon au travail produit.

Les directeurs et moniteurs ont pour devoir de donner un commandement détaillé pour tous les déplacements de leurs sections, sans pour cela, soit par geste, soit par un semblant d'exécution quelconque de nature à faciliter les mouvements, suivre leurs sections dans les diverses évolutions.

L'emplacement du moniteur pendant le travail de sa section est facultatif, à la condition, toutefois, de ne pas gêner les opérations des jurés.

Aucun moniteur ni directeur ne peut concourir avec sa section, sous peine de perdre les points attribués à la direction.

Les sections d'adultes concourant en méthode Happel, de même que toutes les sections travaillant en Suédoise ne peuvent prendre part aux *Concours* de mouvements spéciaux (décision de la C. G. du 17 Mai 1928).

Les feuilles de pointage seront autant que possible, celles qui sont en honneur à notre Fédération Provinciale.



# PROGRAMME DES CONCOURS

## I. — Concours de Méthode Happel

réservé aux adultes (hommes)

Ce Concours comprend :

- a) Un exercice libre ;
- b) Un exercice libre aux barres parallèles (à exécuter simultanément) ;
- c) Un exercice libre au rec (à exécuter simultanément) ;
- d) Un saut combiné hauteur et longueur avec tremplin dur :  
1<sup>er</sup> degré : 2 mètres sur 0.70 m. hauteur ;  
2<sup>e</sup> degré : 2 mètres sur 0.80 m. hauteur ;  
3<sup>e</sup> degré : 2 mètres sur 0.90 m. hauteur ;  
4<sup>e</sup> degré : 2 mètres sur 1. mètre hauteur.

*Première division* : 13 à 16 gymnastes, en 4 degrés, travaillant par 4.

*Deuxième division* : 8 à 12 gymnastes, en 4 degrés, travaillant par 2.

## II. — Concours de Méthode suédoise

Adultes (hommes) ; adultes (femmes) ;

pupilles : fillettes ; mixte (dames et fillettes)

En deux divisions : *première division* ; *deuxième division*.

Durée de la leçon : maximum 30 minutes.

Le nombre de gymnastes est illimité.

Le choix de la division est laissé à l'appréciation des directeurs suivant la force de leur section.

N. B. — Les Sociétés inscrites dans le Concours de méthode suédoise sont tenues de déposer le texte complet de leur leçon entre les mains du jury devant lequel elles se présentent ; ce texte restera joint à la feuille de pointage pour le bureau technique. Le professeur est autorisé à apporter des changements à sa leçon au cours de l'exécution. Ces changements doivent être portés à la connaissance du jury avec les motifs qui les ont occasionnés (nature du terrain, état des appareils, température, état physiologique des élèves, etc.).

## III. — Concours de Productions spéciales

Adultes (hommes) ; adultes (dames) ;

pupilles : fillettes ; mixte (dames et fillettes)

Ce Concours comprend l'exécution d'une série d'exercices à mains libres ou avec instruments : 2 divisions :

*Première division* : 16 gymnastes ;

*Deuxième division* : 12 gymnastes.

## IV. — Concours de Groupes artistiques

*Dames* : 3 poses, 1 division.

*Fillettes* : 3 poses, 1 division.

*Mixtes* : 3 poses, 2 divisions :

*Première division* : 18 ;

*Deuxième division* : 12.

Contrairement aux pyramides, les groupes artistiques peuvent comprendre plusieurs parties reliées ou non entre elles, suivant les circonstances et les nécessités.

Ils représenteront des fables, des allégories, des tableaux ou des scènes diverses.

Les sections devront présenter trois productions.

Les directeurs auront pour mission de veiller au côté esthétique, en laissant de côté la force ou l'audace.

Les jurés apprécieront sévèrement pour le cas où il ne serait pas tenu compte de cette recommandation prudente.

Les groupes artistiques devront être exécutés avec la tenue de la Société.

## V. — Concours de Pyramides ADULTES (sans engins)

Ce Concours comprend trois divisions :

*Division d'honneur* : 24 exécutants ;

*Première division* : 18 exécutants ;

*Deuxième division* : 12 exécutants.

### PUPILLES (sans engins)

*Deux divisions* : 18 et 12 gymnastes.

Les pyramides libres comprennent trois hauteurs (quelle que soit la position des gymnastes) plus le sommet.

Les différents groupes d'une pyramide doivent être reliés entre eux. Pour être valable, une pyramide doit résister un temps de 6 secondes.

La graduation sera observée dans les pyramides, c'est-à-dire que la deuxième sera plus forte que la première et la troisième plus forte que la deuxième.

Pour les pyramides de pupilles — de même que pour les adultes — l'aide du moniteur ou de gymnastes n'appartenant pas au groupe exécutant est interdit. L'aide mutuelle seule est tolérée. Toutefois, il sera loisible de placer derrière la pyramide des hommes pour prévenir les chutes.

Il est cependant recommandé de la prudence de la part des moniteurs dans la composition et l'exécution de leurs pyramides pupilles. La beauté et le caractère esthétique de celles-ci prévaudront toujours sur la force et l'audace.

Pour les pyramides, il serait facultatif d'intercaler dans les sections, des vétérans ou autres ne connaissant pas les imposés et dans les limites ci-après : jusque 12 exécutants, 1 homme ; de 16 à 18 exécutants, 2 hommes ; de 19 à 24 exécutants, 3 hommes.

Nous estimons aussi que la cote de nombre aux pyramides et aux groupes artistiques est superflue, car une pyramide nombreuse a déjà un avantage incontestable sur une autre de moindre importance et une cote de nombre la renforce davantage. C'est pourquoi elle ne figurera plus aux feuilles de pointage que pour mémoire ou pour contrôle.

\* \* \*

Les Concours de pyramides et groupes artistiques auront lieu l'après-midi.

## VI. — **Canne Royale — Boxe Française**

### **Bâton**

#### **Concours de Mouvements d'ensemble**

#### **Dames - Adultes - Mixtes**

*Une division : minimum 8 membres.*

A 9 heures du soir, au Kiosque de la Grand'Place,

## **GRANDE FÊTE DE NUIT**

